ESSAI

SUR

LA VÉROLE,

PRÉSENTÉ A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, ET SOUTENU LE 18 FRIMAIRE AN II. (1802).

Par J. P. ROCHERY, natif de Ste. Rose, Isle St. Domingue, et habitant d'Aurillac, Département du Cantal.

> De mes ébats aussi j'ai tiré l'usufruit ;
> Mais, grâces au vif-argent, le virus est détruit.
>
> PIRON.



A MONTPELLIER,
Chez COUCOURDAN, Imprimeur, au bout de la descente du Cannau, rue du Berger, N°. 127.

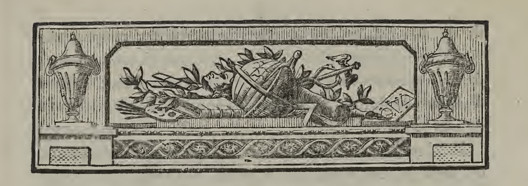
AU MEILLEUR DES PÈRES,

E T

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

RECEVEZ ceci comme un faible témoignage de ma vive reconnaissance : si ce faible Essai était digne de toutes vos bontés pour moi, ce serait avec assurance que je le présenterais à mes Maîtres.

Votre respectueux fils, J. P. ROCHERY.



ESSAI
SUR LA VÉROLE.

On s'accorde à désigner par la Vérole la maladie syphilitique, la syphilis, *lues venerea*, cette affection générale, ou bien cet état dans lequel l'*âcre* vénérien est répandu dans tout le système, et y produit ses symptômes particuliers, tandis que l'on distingue les effets du virus, lorsqu'ils sont bornés aux parties génitales, par des noms propres relativement à ses différentes apparences; comme blénorrhagie, chancres, bubons, etc.

En prenant la vérole pour le sujet de ma Dissertation, mon objet a été de la considérer en praticien, et je n'ai eu nullement en vue d'entrer dans des discussions sur son origine, et de chercher à décider la grande question si elle a commencé seulement à se manifester en Europe vers là

fin du 15e. siècle, ou si elle remonte à des temps antérieurs et beaucoup plus reculés, quoique j'avoue que ce dernier sentiment me paraîtrait être le plus probable; il est d'ailleurs conforme à celui des Médecins les plus instruits de nos jours.

Je n'examinerai pas non plus ici quelle est la nature de ce virus, s'il est d'une nature acide ou salée, comme on l'avait prétendu, s'il a quelque rapport avec celle des eaux fortes, suivant Astruc, s'il est composé de parties tenues, légères, volatiles, suivant les uns, ou bien au contraire de parties grossières, pesantes, fixes, suivant les autres, etc. Je pense qu'on n'en saura pas plus à cet égard que sur la nature du virus de la petite vérole, ou de toute autre maladie contagieuse; il vaut mieux sans doute se taire, que s'exposer, en donnant une opinion sur un sujet aussi obscur, à préciser une erreur. Contentons-nous de savoir que l'*âcre* syphilitique est un virus *sui generis*, dont l'effet est de s'unir à la partie gélatineuse et albumineuse du sang avec laquelle elle a beaucoup d'affinité, de la vicier, de l'altérer essentiellement, et de porter dans le sang le germe des plus grands désordres, et nous nous occuperons sans doute d'une manière bien plus utile pour nous, en recherchant les voies par lesquelles ce virus se communique, les signes par lesquels il se manifeste à nos sens, et les vrais moyens d'en arrêter les progrès et de le détruire.

L'on sait depuis long-temps, par une expérience certaine, constante, indubitable, jointe au témoignage uniforme de tous les Médecins, que le mal vénérien n'est produit ni

par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par aucun abus des choses non naturelles, ni par une corruption spontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de la communication qui se fait passer d'une personne malade à une personne saine.

Cette communication se fait ou par la génération, lorsque les parens transmettent la maladie au fétus, dans le temps de sa formation, ou par la contagion, une personne malade infectant une personne saine.

Par la génération : le virus peut être en effet également transmis au fétus par le père et par la mère ; par le père, en ce que l'humeur séminale communique à l'embrion le virus vénérien dont elle est infectée. SWEDIAUR cite l'exemple d'un dragon qui était affecté d'un ulcère syphilitique dans la gorge, lequel résista long-temps au mercure. Pendant le traitement il co-habita avec sa femme qui n'eut jamais aucun mal vénérien ; l'enfant qui résulta de ce coït fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le même endroit où le père avait le sien.

Par la mère, en ce qu'indépendamment de la part pour laquelle elle entre dans l'ouvrage de la génération, fournissant encore, pendant les neuf mois de sa grossesse, la nourriture au fétus, elle doit l'infecter naturellement du mal dont elle est entachée. C'est ainsi qu'on a reconnu par expérience qu'une mère qui a la vérole mettait au monde des enfans faibles, languissans, d'une mauvaise constitu-

tion, à demi pourris, couverts d'ulcères, et véritablement vérolés.

Il est bien étonnant d'après cela que HUNTER ait pu avancer, comme il l'a fait, que quand les enfans sont réellement affectés de cette maladie, c'est qu'ils la gagnent toujours dans le moment de leur naissance, et lorsque les parties de la génération de la mère sont entachées du virus.

Mais la vérole ne se manifeste pas chez tous les enfans également au moment de leur naissance; il en est certains chez lesquels elle ne se déclare que quelques jours après; dans d'autres, elle ne se manifeste qu'à l'apparition des premières dents, ou au sevrage, et quelquefois plus tard; enfin, dans d'autres cas, si le germe de la maladie que l'enfant apporte en naissant se développe dans la suite, et se montre à nos regards, ce n'est que par des symptômes qui lui sont étrangers, et qui tiennent à une dégénération de ce virus, tels que les écrouelles, le rachitis, le scorbut, un véritable cancer, des dartres ulcérées et rongeantes, etc.

Quant à la contagion, elle peut avoir lieu de plusieurs manières.

1°. Par le commerce charnel; d'une part, lorsqu'une femme saine s'abandonne à un homme gâté, dont le gland est couvert de chancres, ou qui est affligé d'une blénhorrhagie, ou dont la semence enfin est infectée du virus syphilitique; d'autre part, lorsqu'un homme sain a affaire à une femme gâtée, dont les parties génitales sont rongées d'ulcères vénériens, ou qui est atteinte d'une gonorrhée

virulente, ou dont l'humeur séminale n'est point exempte du virus vérolique ; dans ces deux cas, on conçoit que la vérole se communiquera réciproquement. Ce mal peut même se communiquer par la copulation d'une personne saine avec une personne saine en apparence, mais dont les parties génitales récèlent le virus, sans qu'il ait encore produit aucun symptôme apparent. Ainsi une femme qui aura reçu l'infection d'un homme peut, pendant plusieurs jours, infecter un ou plusieurs hommes, sans qu'on puisse apercevoir en elle aucun symptôme de cette maladie ; et réciproquement un homme peut infecter des femmes de la même manière.

2°. Par l'allaitement. Une nourrice gâtée allaite un enfant sain ; elle lui communique le virus vénérien, soit par la voie du lait qu'elle lui donne (ce qui est plus rare), soit par ses mamelons qui étant attaqués d'ulcères syphilitiques, occasionent des ulcères de la même nature dans la bouche, au nez, ou aux lèvres de l'enfant, et lui communiquent ainsi l'infection générale ; de même un enfant gâté a affaire à une nourrice saine ; sa bouche infectée d'ulcères vénériens ne tardera pas à communiquer le même mal aux mamelons de celle qu'il tette.

3°. En exposant au contact du virus vénérien quelque partie du corps couverte ou non de l'épiderme ; ce qui peut se faire de plusieurs manières.

a. Par les baisers, lorsqu'un amant gâté baise une maîtresse saine, ou qu'une maîtresse gâtée baise un amant sain, principalement si l'intérieur de la bouche, comme la

luette, le palais, les amygdales, la langue sont attaqués de quelque ulcère vénérien. Ainsi BENOIT VICTOR (*lib.* I *de morb. gallico*, *cap.* 2) nous assure qu'un jeune homme qui jouissait d'une bonne santé, et qui s'était depuis long-temps habitué à baiser très-souvent à la bouche une femme qui avait la vérole, en fut lui-même attaqué sans avoir eu absolument d'autre commerce avec cette femme. FABRE dit avoir vu un homme qui avait gagné un chancre vénérien à la langue, pour avoir baisé lascivement la vulve d'une femme gâtée.

b. En couchant simplement avec une personne infectée pendant quelques nuits et dans les mêmes draps, sans avoir avec elle le moindre commerce. Cette espèce d'infection a principalement lieu, comme l'a observé ASTRUC, lorsque la personne gâtée a quelque maladie cutanée qui tire son origine d'une contagion vérolique, comme la gale, les dartres, des pustules, etc. ou qu'elle sue abondamment dans le lit; car alors la sanie qui découle de la peau ulcérée, ou la sueur qui en sort peuvent être facilement reçues par la personne saine qui est couchée auprès, sur-tout si cette personne est dans un âge tendre.

ZACUTUS LUZITANUS, fameux praticien, disait avoir souvent observé des signes non équivoques de la vérole chez des personnes qui ne s'étaient jamais exposées à l'invasion de cette maladie autrement qu'en couchant à côté d'autres personnes qui étaient vérolées. SYDENHAM eut occasion de faire plus d'une fois la même remarque. SWEDIAUR rapporte, d'après un de ses amis, l'observation de deux jeunes filles

qui eurent, toutes les deux, des ulcères et des dartres dans différentes parties de leur corps, pour avoir couché avec une servante gâtée. (Mal. vénér. tom. 2, pag. 7.

c. En mettant le doigt ou la main dans les endroits infectés d'un ulcère ou d'un écoulement vérolique; par exemple, en examinant avec le doigt des ulcères vénériens, en accouchant une femme gâtée, sur-tout s'il y a au doigt du Chirurgien ou à la main de la Sage-femme quelque plaie ou quelque coupure qui puisse facilement s'imbiber du virus. Ainsi ANTOINE LE COCQ (*lib. de ligno sancto non permiscendo*, *cap.* I.) dit avoir connu une sage-femme qui, en accouchant une femme gâtée, gagna la maladie; et THION, de la Chaume, en raconte autant d'un Médecin de la Faculté de Paris. JACQUES VERCELONI eut occasion de voir (*de pudendorum morbis et lue venereâ.* Art. 4, chap. I) un jeune homme qui, craignant d'habiter avec une courtisane gâtée, avait cru pouvoir se permettre des attouchemens, et dont la main ne laissa pas de devenir extraordinairement enflée et toute couverte de pustules. SWEDIAUR a vu aussi des ulcères vénériens survenir dans les narrines, aux paupières et aux lèvres de personnes qui, après avoir touché les parties génitales affectées de gonorrhée, ou d'ulcères vénériens, chez elles-mêmes ou chez d'autres, s'étaient frottées les narrines, les paupières ou les lèvres avec leurs doigts, avant de s'être lavé les mains. (Vid. SWEDIAUR, malad. vénériennes, 2e. édition, tom. 1er. pag. 164, 165.

d. On sera encore exposé à la contagion, si on vient à blesser quelque partie du corps avec une lancette ou avec

un couteau infectés du virus vénérien; et on peut voir dans VAN-SWIETEN plusieurs faits qui prouvent en effet que la vérole a été communiquée par un défaut d'attention à nettoyer l'instrument dont on s'était servi pour faire des saignées ou des scarifications.

En Moravie, dans l'an 1577, plusieurs personnes assemblées dans un bain où, selon la coutume de ce temps, on se faisait faire en même temps des scarifications par le barbier, furent toutes infectées de la maladie syphilitique; CRATO le Médecin, et JORDAN qui decrivirent cette maladie, n'hésitent pas à penser qu'elle fut communiquée par l'instrument qui avait servi à ces scarifications.

e. Enfin des dents transplantées d'un alvéole dans un autre, ont suffi pour jetter dans le sang le germe de cette maladie. On connaît l'exemple dont fut témoin SWEDIAUR d'une jeune fille à Londres, qui, s'étant fait ôter une dent gâtée, et l'ayant aussitôt remplacée par une dent tirée immediatement d'une jeune femme qui paraissait saine, fut bientôt attaquée d'un ulcère syphilitique dans la bouche, qui, après avoir carié la mâchoire, et determiné la plus affreuse érosion du visage, conduisit cette infortunée au tombeau.

Mais de toutes ces voies de contagion dont nous avons parlé, la plus prompte, la plus facile et par conséquent la plus fréquente, est sans contredit celle de la copulation, parce que la communication du virus est sûre et abondante.

La communication du virus vénérien chez les adultes (à la suite du coït) se manifeste communément par deux

sortes d'accidens qui attaquent les parties de la génération de la personne qui a gagné le mal. Ces accidens qu'on nomme primitifs, sont la blénorrhagie et les chancres ; lorsqu'on les néglige ou qu'on ne les traite pas suivant la règle de l'art, le virus passe insensiblement dans la masse du sang, et produit d'autres accidens qu'on nomme consécutifs et qui caractérisent la vérole dont je parle ici.

La vérole est donc ordinairement la suite d'une gonorrhée virulente ou des chancres, mais cette maladie ne peut-elle pas exister dans une personne, sans avoir été précédée par aucun accident primitif, et n'y a-t-il pas des cas, où, selon l'expression de Petit, on puisse gagner la vérole d'emblée ?

Le plus grand nombre de praticiens a toujours nié la possibilité de ce phénomène, et Swediaur avouait qu'il était encore dans le doute à ce sujet, quoiqu'il eût examiné, pendant quinze ans, dans la vue de décider cette question, tous les cas qu'il lui avait été possible d'examiner. Il observait à ce sujet n'avoir jamais vu une seule personne, ayant cette maladie pour la première fois, chez qui elle n'eût été précédée ou d'un écoulement, ou d'un ulcère vénérien dans quelque partie du corps, et sur-tout aux parties de la génération; dans certains cas, il découvrait, au moyen d'un examen très-exact, de très-petits ulcères vénériens dont le malade lui-même ignorait l'existence; dans d'autres cas où les malades assuraient qu'ils s'étaient trouvés infectés, sans avoir éprouvé dans le principe, aucune maladie extérieure, lorsqu'il les questionnait d'une manière pressante, ils

avouaient qu'ils avaient eu ou des chancres ou des ulcères d'une nature suspecte aux cuisses, au scrotum etc., ou même qu'ils avaient eu la vérole une, deux ou plusieurs années auparavant, mais qu'ils s'étaient long-temps regardés comme complétement et radicalement guéris.

Cependant quelque respectables que soient les autorités en Médecine, il faut convenir que l'observation sera toujours au-dessus d'elles, et qu'elle met fin à tous les doutes et à toutes les incertitudes.

C'est l'observation qui, redressant dans la suite Swediaur, l'a forcé à convenir que le virus syphilitique peut être absorbé et porté dans la masse du sang, et procurer l'infection générale, sans produire ou laisser aucun effet visible sur la surface du corps.

Petit, en se déclarant pour l'affirmative, nous dit dans son traité des maladies des os, avoir vu deux malades qui avaient eu des pustules pour le premier signe de vérole; l'un avait été plus de deux ans sans voir de femmes, lorsque les pustules parurent, l'autre depuis deux mois, n'avait eu aucun commerce avec le sexe, et l'un et l'autre n'avaient eu de leur vice aucun accident vénérien que ces pustules. Fabre cite un autre fait à l'appui de ces derniers; il s'agissait d'une dame âgée de 31 ans et mariée depuis l'âge de 18 ans; 7 ans après, elle fut attquée d'une esquinancie avec une fièvre continue, et un transport violent; à la suite de cette maladie, cette dame ne s'était plus bien portée; elle avait éprouvé tantôt des fluxions, tantôt des maux de poitrine, des maux de tête, des maux d'estomac et un mal-aise con-

tinuel ; enfin il lui était survenu une diarrhée qui avait cessé par l'apparition d'un écoulement purulent par la vulve, qu'elle n'avait jamais eu.

La véritable cause de ces maux était sans doute trés-difficile à découvrir pour des yeux moins exercés et moins clair-voyans que ceux de FABRE ; il crut la trouver (et il ne se trompa pas) dans un vice qui lui avait été communiqué par son mari ; ce qui l'engagea à penser ainsi, c'est l'aveu que le mari de cette dame lui fit, qu'il avait vu, avant son mariage, des femmes gâtées qui lui avaient donné, en différens temps, plusieurs gonorrhées, qui avaient été mal traitées, la plupart ayant été arrêtées par des injections astringentes ; que depuis ce temps-là, il avait souvent eu des dartres vives à la partie supérieure et interne de la cuisse qui avaient rendu quelquefois une matière semblable à celle de la gonorrhée. D'après ces considérations, FABRE engagea les deux époux à suivre le traitement anti-vénérien ; la femme guérit très-bien ; quant au mari, il survint, dans le milieu du traitement, un accident qui manifesta la justesse du jugement que le Chirurgien avait porté ; c'est l'écoulement des anciennes gonorrhées qui se renouvella par l'effet du mercure, comme cela arrive quelquefois.

De ces observations on doit conclure, ce me semble ; qu'il y a des cas où le virus n'est pas assez exalté pour exciter une inflammation, et produire un ulcère dans la partie sur laquelle il est appliqué, mais qu'il peut avoir assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par les pores de cette partie, sans y laisser la moindre impression.

On aurait tort de se persuader que la marche de la vérole fût dans tous les cas et constamment la même. Quelquefois après avoir excité l'inflammation sur les parties génitales, ce virus s'étend rapidement sur d'autres organes plus ou moins éloignés, et plus ou moins essentiels, et y excite une inflammation accompagnée de douleur, de fièvre et souvent suivie de suppuration, de gangrène, de carie, de carcinome, etc.; dans ces cas, la vérole doit être regardée comme une maladie aiguë, qui termine quelquefois en peu de temps la vie du malade; mais les effets du virus ne sont pas toujours aussi violens ni aussi rapides. Quelquefois, comme nous l'avons remarqué, ce virus se communique sans produire aucun effet sensible; d'autres fois, après avoir produit dans le commencement quelque accident primitif, il séjourne dans le corps pendant les dix, les vingt, les trente ans et plus, dans un état caché et sans paraître altérer la santé en aucune manière.

Les effets du virus, lorsqu'il agit sourdement, sont si variés et souvent si opposés les uns aux autres, qu'on ne saurait lui attribuer un caractère propre et invariable, et il suffit de décrire les symptômes de la vérole, pour se convaincre que cette maladie est un véritable Protée, et qu'elle peut prendre la forme de toutes les maladies, et même de toutes leurs différentes espèces.

Le gonflement, le squirre des testicules, l'inflammation du prépuce, la tuméfaction de la verge, les gonorrhées virulentes, les chancres, (considérés en tant que consécutifs) les poulins, l'ulcération de la bouche, la carie des

os, la chûte des ongles, des poils, des cheveux, l'inflammation et l'ulcère des amygdales, de la luette, du fond du gosier, la pourriture des gencives, l'ébranlement, la perte des dents, l'aphonie, la puanteur de l'haleine, les exostoses, les hypérostoses, les ankiloses, le ramollissement des os même, les tumeurs gommeuses et enkystées sur différentes parties du corps, les poireaux, les fics, les condylomes sur les parties de la génération, les nodus dans le périoste, les tophus dans les ligamens, les ganglions dans les nerfs; tels sont les funestes accidens auxquels le virus vérolique peut donner naissance, encore ne sont-ils pas les seuls; tantôt la vérole produit le sarcocele, le spermatocele, l'hydrocele, le varicocele, etc. tantôt des points fongueux au sphincter du rectum. Ici nous voyons les malades couronnés par une traînée de boutons moitié suppurans, moitié condylomateux; là nous apercevons toute la superficie du corps relevée en bosses çà et là par des ampoules miliaires qui dégénèrent en dartres sèches, farineuses, humides, rongeantes, ou bien par des pustules suppurantes qui jettent, en s'ouvrant, une sérosité limpide; les uns ont des lassitudes spontanées, un abattement universel; ils ne trouvent point d'attitude ni de posture commode; tous leurs mouvemens généraux ou particuliers sont difficiles et douloureux; les autres sont tourmentés par une insomnie continuelle, ou accablés par un assoupissement total. Celui-ci devient hypocondriaque, et ressent tous les maux qui accompagnent cette maladie; celui-là se plaint de douleurs terribles dans les membres, douleurs tantôt fixes,

tantôt errantes, et qui ne ressemblent pas mal à des douleurs de rhumatisme ou de goutte. La moelle qui occupe l'intérieur des os longs, s'enflamme quelquefois, et forme des abcès accompagnés de douleurs horribles; quelquefois aussi elle se durcit, devient squirreuse, et dégénère en carcinome.

Passerons-nous sous silence les maladies innombrables dont les yeux sont attaqués dans la vérole; les paupières deviennent rudes, rouges, épaisses, chassieuses, s'y forme des boutons, des verrues, des tubercules, connus sous le nom d'orgeolets; les malades sont en proie à des ophtalmies habituelles; la cornée se couvre de taies; l'on y voit des pustules ulcérées; les humeurs de l'œil s'épaississent, la caroncule lacrymale se gonfle et s'enflamme, la fistule lacrymale se déclare; enfin l'œil se flétrissant à la suite de tous ces accidens multipliés, la vue s'affaiblit de jour en jour, et annonce ainsi l'aveuglement total qui ne tarde pas à venir?

Ne dirons-nous rien de la carie des osselets de l'ouie, des ulcères sordides qui se forment dans l'intérieur de l'organe, du son, de la pesanteur de tête, de la migraine, des vertiges, des convulsions, de l'épilepsie, des tremblemens des membres qui se manifestent chez plusieurs malades, à la suite de la destruction des tables des os du crâne, ou à l'occasion des tumeurs contre nature qui se forment dans l'intérieur de cette boîte osseuse.

Tel est le tableau que forment les accidens qui marchent à la suite de la vérole: si l'esquisse que nous en avons faite péche en quelque chose, c'est par inexactitude; car

souvent il arrive que la toux, l'asthme, le crachement de sang, la phthisie, le dégoût, le vomissement, la diarrhée, les obstructions dans les différens viscères, les fleurs blanches, l'inflammation et l'ulcère à la matrice chez les femmes, viennent mettre le comble à tous les maux.

Je ferai maintenant quelques réflexions à ce sujet ; 1°. on aurait tort de croire, ainsi que quelques écrivains l'ont assuré, que le virus absorbé dans la masse du sang, ne produise d'abord ses effets que sur les parties extérieures du corps, comme sur la peau, le nez, les amygdales ; que dans un degré plus avancé de la maladie, les symptômes soient plus internes, et qu'ils attaquent les aponevroses, le périoste, les tendons et les os ; car on voit des cas où le virus syphilitique absorbé produit des symptômes dans les parties intérieures, avant d'affecter les extérieures, ou même sans les affecter du tout.

2°. On aurait tort de penser que tous les symptômes que nous avons décrits se trouvent réunis, ou qu'on les observe jamais à la fois ; ils sont communs aux vérolés en général ; mais ils ne le sont à aucun vérolé en particulier, et le virus, quelque degré d'activité qu'on lui suppose dans le corps où il a pénétré, ne saurait être capable de produire tant de symptômes si différens ; et quand il en serait capable, il ne pourrait jamais les produire tous à la fois, parce qu'il y en a plusieurs qui sont directement contraires ; mais il fallait ramasser et rassembler la plupart des symptômes qu'on observe dans la vérole, pour donner un tableau plus exact de cette maladie.

3°. On aurait tort de croire que tous ces symptômes sont propres à la vérole seule, et qu'ils lui sont tous essentiels ; la plupart au contraire sont communs à plusieurs autres maladies, et il en est très-peu ou presque point qui soient si particulièrement affectés à la vérole, qu'on puisse les regarder comme véritablement pathognomoniques.

4°. On aurait tort de se persuader que ce soient là précisément tous les symptômes de la vérole, et qu'il n'y en ait pas davantage. Nous avons choisi les principaux et les plus fréquens sans prétendre les rapporter tous ; pour cela il eût fallu passer en revue toutes les maladies ; car encore une fois, la vérole est un vrai Protée, et il n'est aucun genre de maladie dont elle n'emprunte les traits et la ressemblance.

5°. Enfin on aurait tort de croire, parce que les maladies vénériennes sont, de nos jours, moins violentes et moins effrayantes qu'autrefois, que cette différence tienne à ce que la nature du virus s'est adoucie dans la suite des temps ; car on voit encore dans beaucoup de cas, cette maladie aussi violente et aussi rébelle dans toutes ses différentes modifications, qu'elle ait jamais été dépeinte par aucun auteur du seizième ou du dix-septième siécle ; mais il y a lieu de penser, avec un auteur moderne, que cela tient plutôt au degré de perfection auquel on a porté le traitement de ces maladies ; et sur-tout aux principes éclairés d'humanité qui se sont répandus dans l'Europe, et qui ont heureusement succédé à la barbare superstition et à la cruauté des siécles précédens ; à ce que les deux sexes, moins es-

claves des préjugés qu'autrefois, se présentent plutôt pour être traités, et le sont plus facilement par des personnes plus humaines et plus instruites......; à ce que les malades de la dernière classe du peuple ont des hôpitaux et des maisons de charité, où ils reçoivent gratuitement des remèdes et des avis de la part de gens instruits et sans préjugés; à ce que les personnes de l'art ne se croient plus autorisées, comme auparavant, à reprocher aux malades vénériens, leur péché d'une manière rude et inhumaine; mais voient plutôt en eux des êtres souffrans, plus faibles que coupables, leurs propres frères, et à ce titre, dignes de toute leur pitié et de tous leurs soins.

Mais il est temps de s'occuper du traitement de la vérole. Grâces en soient rendues à ces hommes savans et laborieux dont les veilles pénibles sont parvenues et à découvrir le seul remède capable jusqu'ici d'éteindre un mal aussi cruel, et les moyens de l'administrer, et d'en modifier convenablement l'action. On comprend assez que je veux parler du mercure, ce spécifique de maladies vénériennes; il les combat avec efficacité, dans quelque degré ou période de ces maladies qu'on l'administre, et s'il est devenu quelquefois un remède dangereux et même funeste, il faut en accuser l'inexpérience ou le défaut de connaissances de celui qui l'avait employé, et non pas le mercure qui est toujours un remède sûr et bienfaisant, quand il est administré avec prudence et les précautions convenables.

Il serait inutile, fastidieux même de vouloir faire mention de toutes les formes sous lesquelles on l'a donné, de

toutes les préparations qu'on lui a fait subir dans son application aux maladies syphilitiques. Chacun a vanté sa méthode, et a cité les plus brillantes cures opérées par elle.

Les uns ont donné le mercure intérieurement, tantôt à l'état d'oxide, tantôt à l'état salin.

A l'état d'oxide. Ce minéral était combiné avec diverses substances, telles que le sucre, une résine, le suc de reglisse, une gomme, etc. On connaît le mercure gommeux introduit par PLENCK dans la pratique, et que ce Professeur composait avec le mercure, la gomme arabique et la mie de pain blanc pour des bols de 6, 8 grains chaque, dont il faisait prendre au malade un, matin et soir.

Parmi les préparations salines mercurielles, on distingue les pilules ou trochisques de KEYSER, qui firent grand bruit en France, et qui ne sont que de l'acétite de mercure, l'eau vegeto-mercurielle de PRESSAVIN, qui n'est que le tartrite de potasse mercurielle, le sirop de BELLET que l'on croit n'être que ce minéral précipité de sa dissolution dans l'acide nitritique par le carbonate de potasse, et dissout ensuite dans l'éther sulfurique, le muriate mercuriel (vulgairement appelé mercure doux, calomelas, (*aquila alba*) le muriate oxigéné de mercure, etc. On sait que VAN-SWIETEN mit cette dernière préparation en pratique en Allemagne, il y a plusieurs années; bientôt après le Dr. PRINGLE qui était alors premier Médecin de l'armée Anglaise, en introduisit l'usage en Angleterre. On sait les éloges qu'en a fait GARDANE, et son ouvrage ne roule que sur les cures qu'il a opérées par la seule dissolution de cette substance.

On n'aurait au reste qu'à ouvrir les fastes de la Médecine, et parcourir les ouvrages des praticiens les plus célèbres, pour se convaincre du tort que l'on aurait de rejeter, sans examen, un remède dont l'usage bien entendu peut opérer les plus heureux effets.

2°. Les autres se sont servis du mercure à l'extérieur et sous différentes formes, comme celles de lavemens, de bains, de fumigations, de frictions.

Royer, ancien Chirurgien-aide-major des camps et armées, est le principal inventeur de la méthode d'introduire le mercure dans le corps humain par le moyen des lavemens. La liqueur anti-vénérienne qu'il faisait entrer dans ces lavemens, et dont la recette ne nous est pas connue, était un mercure parfaitement soluble et miscible à nos humeurs. Royer nous apprend qu'il guérissait par cette méthode les chancres, les pustules, les vieux ulcères, les poireaux et autres excroissances du même genre; que la carie et les exostoses souvent ne leur résistent pas, non plus que les douleurs et les insomnies vénériennes.

Ferrand, depuis lui, s'est montré partisan de la même méthode. Des Médecins modernes ont recommandé l'application du mercure en forme de bains pour guérir la vérole. On peut sans doute le mettre en usage sous cette forme, et quelquefois même avec avantage; mais en général il ne paraît pas prudent de se fier à cette méthode, pour produire une guérison radicale de la maladie syphilitique; on se sert principalement pour cet objet, de muriate oxigéné

de mercure, dont on aide la dissolution dans l'eau par un peu de muriate ammoniacal ou de muriate de soude.

On est redevable du mode de traitement par les fumigations seules à Lalouette, Docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris; on lui doit d'avoir perfectionné cette méthode, jusqu'à lui d'un succès peu sûr, d'un effet presque toujours dangereux, et en conséquent proscrite. Indépendamment de la machine qu'il avait construite pour cela, et qui, en garantissant la tête, épargnait aux yeux et aux dents l'impression vive que pouvait faire sur ces organes la fumigation mercurielle; la préparation mercurielle qu'il prescrivait rendait ces fumigations très-utiles.

Nous n'oublierons pas de parler de la méthode de Clare qui consiste à traiter les maladies vénériennes par des frictions avec le mercure doux sur l'intérieur de la bouche, vers le conduit de stenon principalement, trois ou quatre fois par jour, ni de celle du Docteur Gyrillo qui faisait frotter la plante des pieds avec un onguent où entrait le muriate oxigéné de mercure.

Ces différentes méthodes et beaucoup d'autres dont nous ne parlons pas, ont pu trouver une place utile dans quelques cas de pratique, comme on peut s'en convaincre en lisant l'ouvrage de Dehorne, qui a pour titre l'exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes; mais il faut convenir qu'elles ne sauraient s'approcher, et pour l'utilité et pour la sureté, d'une méthode généralement reçue et adoptée de tous les bons praticiens, je veux dire, la méthode qui consiste à employer

le mercure en onguent, avec lequel on fait des frictions sur la peau : on sait que ce minéral donné de cette manière à une certaine dose, établit une évacuation de salive qui dure quinze ou vingt jours plus ou moins : on sait encore que cette méthode de traiter les malades par la salivation, était sujette à beaucoup d'inconvéniens, et l'on chercha à y faire des changemens qui présentassent l'avantage des frictions sans en avoir les suites toujours plus ou moins fâcheuses et désagréables. On a tout réuni dans la méthode par extinction qui consiste, comme personne ne l'ignore, à éviter toute évacuation sensible, et qui est aujourd'hui employée par tous les gens sensés, et qui voyent bien en Médecine. On a fait honneur de cette méthode à l'École de Montpellier. CHIRAC, LAPEYRONIE, CHICOYNEAU, les grands praticiens de la Capitale, HAGUENOT, GUISARD, GOULARD, Médecins et Chirurgiens de Montpellier, instruits par l'expérience, connurent la préférence que méritait ce procédé sur l'autre; mais ce procédé avait éte recommandé longtemps avant eux, et ils ne sont à cet égard, quoiqu'on en dise, que les renovateurs d'une pratique ancienne. On voit qu'ALMENAR, le premier Espagnol qui a écrit sur la cure des maladies vénériennes, vers l'an 1512, prescrivait des distances méthodiques entre les frictions mercurielles pour éviter la salivation.

Lorsqu'on se propose de traiter la vérole par extinction, l'on commence ordinairement par faire saigner les malades, cette saignée est immediatement suivie d'un purgatif; l'on conseille ensuite l'usage des bains; cette conduite n'est cependant

pas générale ; plusieurs s'imaginant que les préparations préliminaires sont inutiles, prescrivent aux malades les frictions mercurielles, dès qu'ils se présentent ; mais l'expérience a prouvé l'insuffisance, quelquefois même le danger de cette pratique ; presque toutes les personnes auxquelles on a administré les frictions mercurielles sans préparations, n'ont obtenu que des cures palliatives et illusoires, et chez quelques-unes le système a été tellement affecté, qu'elles ont été attaquées d'un tetanos universel. Les bains sur-tout sont trés-nécessaires en pareil cas pour donner de la fluidité au sang et aux liqueurs. Si la bonne constitution du malade fait juger qu'il soit en état de prendre deux bains dans la journée, on les lui prescrit communément, on fait faire usage en même temps au malade de tisanes dépuratives, de bouillons adoucissans, de petit lait, de lait, etc.

Le nombre des bains n'est pas fixé ; la violence de la maladie et les forces du malade servent de boussole en pareil cas. Après les bains, commence un nouveau régime ; l'on défend l'usage de la viande ; le lait est la seule nourriture du matin et du soir ; la soupe et les œufs frais et mollets sont les seuls mets qui se servent à l'heure du dîner sur la table des malades.

L'onguent dont on prescrit l'usage pour les frictions est fait pour l'ordinaire au tiers ; l'on y fait entrer un gros ou un gros et demi de camphre par once de pommade, afin d'ôter au mercure sa vertu salivante ; c'était dans la même vue que Querenet, Docteur-régent de la Faculté de

Médecine de Paris, faisait entrer le soufre dans la composition de l'onguent qu'il employait.

Quant à la manière de procéder à ces frictions, on commence à les pratiquer aux pieds, et l'on va en montant jusqu'au-dessus des poignets, en mettant un jour d'intervalle entre une friction et la suivante, ou même deux jours et plus, si une extrême sensibilité de la bouche et des gencives l'exige; les deux premières frictions ne seront guères que d'une drachme d'onguent, on ira ensuite en augmentant par degrés jusqu'à une once par friction qui sera celle des deux frictions dernières. Ce qui encore une fois doit être subordonné à l'action bien surveillée du remède, comme doivent l'être et le nombre entier des frictions qui, dans les traitemens ordinaires, va de 15 à 20, et la quantité totale d'onguent mercuriel qui d'ordinaire est portée vers neuf à douze ou environ, (quoiqu'il y ait des cas où le nombre des frictions et la quantité d'onguent sont portés bien plus loin).

Ceci est également applicable au temps pendant lequel le malade doit rester dans les mêmes linges; il est de règle qu'il les garde pendant le cours des frictions, et quatre ou cinq jours encore après la dernière; mais on est souvent obligé de déroger sur cet article à la règle; ainsi, par exemple, malgré toutes les précautions que l'on peut prendre pour empêcher que le mercure ne porte à la bouche, dans le traitement par extinction, quelquefois la salivation se déclare, et l'on est obligé, pour en arrêter les suites, d'interrompre les frictions; d'ôter les linges au malade, de lui

donner des lavemens émolliens et purgatifs, quelques tisanes camphrées, ou de bardane coupée avec le lait, quelques purgatifs avec le jalap et la fleur de souffre recommandée par HUNDERNAK, comme un spécifique contre les flux de bouche.

Que si le sujet au reste était très-impressionnable, et qu'on eût à craindre quelque effet fâcheux de l'action du mercure, il conviendrait de commencer le traitement par quelques frictions appelées *perdues*, c'est-à-dire, dans lesquelles en intercalerait des bains, dans les jours libres, pour passer ensuite à l'administration du mercure, telle que nous l'avons détaillée en recommençant par les pieds. Cette méthode d'intercaler les bains avec les frictions, est attribuée à HAGUENOT, Médecin de Montpellier, quoique le savant ASTRUC parle d'un certain JOANNES BENEDICTUS qui en avait parlé long-temps avant lui.

Mais quelque sûre, quelque efficace que soit cette méthode de traitement par extinction dans le plus grand nombre de cas, l'expérience n'a que trop prouvé qu'il y en avait dans lesquels elle était insuffisante; tels que ceux de véroles graves, compliquées avec ulcères, exostoses, caries, etc., et l'on est obligé, si l'on veut obtenir un succès complet, de joindre aux frictions l'usage interne du muriate oxigéné de mercure.

Dans des cas où le malade a des douleurs syphilitiques qui ressemblent aux rhumatismes, on combine avec succès avec les frictions et le sublimé, l'extrait de douce-amère, l'extrait de ciguë, celui d'aconitum napellus.

L'expérience a également prouvé que dans bien des circonstances, quelques bois sudorifiques, la salsepareille, le sassafras, le bois de gayac, donnés conjointement avec le mercure, avaient beaucoup contribué à accélérer la guérison de la maladie.

Je n'ai parlé que de la vérole. Ceux qui désirent s'instruire de la curation particulière des poulins, des chancres, des verrues, des crêtes, des condylomes, des rhagades, etc. doivent consulter les auteurs qui traitent *ex professo* des maladies vénériennes, ASTRUC, FORDICE, HUNTER, FABRE, DEHORNE, NISBET, SWEDIAUR, etc. En entrant dans ces détails, j'eusse dépassé les bornes d'une Dissertation.

Avant de terminer j'observerai seulement que, témoins des effets merveilleux que le mercure produisait, les Médecins ont imaginé différentes hypothèses pour s'en rendre raison, et les expliquer.

Les uns ont prétendu que ce minéral agissait en stimulant le corps, et en en augmentant les diverses sécrétions; mais on ne tarde pas à concevoir la futilité de cette opinion, lorsque l'on considère que le mercure n'exerce aucune action sur le virus syphilitique, tant qu'il est à l'état métallique, et que quelques grains d'oxide ou de sel mercuriel portés dans la masse du sang, font quelquefois disparaître les symptômes les plus violens de la vérole; que le mercure guérit souvent la maladie syphilitique radicalement, sans augmenter sensiblement aucune sécrétion ou excrétion, pendant que d'autres fois, en produisant de copieuses et

violentes excrétions, il laisse le virus dans le même état où il l'a trouvé sans guérir la maladie.

D'autres ont avancé que le mercure guérissait la vérole, en produisant une certaine altération dans la masse du sang, une espèce de corruption ou de putréfaction des humeurs, se rapprochant assez du scorbut, et que le ptyalisme était une espèce de crise par laquelle la matière vérolique s'évacuait; mais on a observé avec raison que cet état de putréfaction supposée n'est nullement nécessaire pour guérir la vérole; que la salivation soutenue n'est pas non plus utile et nécessaire pour guérir radicalement la maladie syphilitique; que cette salivation, loin d'en opérer la guérison, la fait au contraire très-souvent avorter.

Danvin soutenait que le mercure agissait en excitant l'action du système absorbant, et en augmentant par conséquent l'absorption des ulcères syphilitiques; mais cette théorie, propre à expliquer le desséchement et la guérison des ulcères vénériens, n'expliquerait nullement comment le mercure produit ainsi l'absorption du virus syphilitique, et détruit son énergie sur l'économie animale.

Swediaur plus récemment a pensé que la Chimie fournirait peut-être une théorie plus raisonnable et plus satisfaisante, en supposant que le mercure à l'état d'oxide ou de sel, agit sur le virus syphilitique par une espèce d'attraction ou d'affinité chimique, en vertu de laquelle, toutes les fois qu'il rencontre ce virus, il s'y unit promptement, le neutralise, et forme avec lui un composé qui n'a plus

aucune des qualités que chacune des deux substances avait avant leur réunion.

A l'appui de sa théorie, il rapporte une expérience du Dr. Harrison; ce Docteur avait pris de la matière d'un ulcère évidemment syphilitique, et après l'avoir mêlée et triturée avec de l'oxide de mercure gommeux, il avait essayé d'inoculer la vérole avec cette matière; le résultat fut qu'il ne s'ensuivit aucune infection, pendant que l'inoculation faite avec la matière prise du même ulcère sans mélange, avait produit un ulcère et des symptômes véroliques.

Quoiqu'il en soit de l'opinion de Swediaur et de l'expérience qui tend à la confirmer, il existe du moins un fait intéresant et qui mérite notre attention, c'est que le mercure à l'état métallique, ne semble avoir aucune action contre la maladie syphilitique; qu'il n'agit sur le virus qu'autant qu'il est oxidé, et que son énergie sur le corps humain semble être en proportion de son degré d'oxidation; d'aprés ce fait, il était curieux autant qu'utile de chercher à découvrir si c'était le mercure comme tel ou si c'était plutôt l'oxigène combiné avec lui qui agissait contre le virus, ou si c'était enfin l'union des deux ensemble qu'il fallait pour produire cet effet salutaire.

Or il paraît résulter des expériences faites par Scott, Médecin à Bombay, Currie, Médecin à Liverpool, Cruikshauck à Londres, Allyon à Paris, lesquels ont employé avec le plus grand succès les acides dans le traitement de la syphilis; il paraît, dis-je, en résulter que le mercure ne sert dans la guérison des maladies vénériennes que comme

un véhicule de l'oxigène ; que le mercure étant absorbé et porté dans la masse du sang sous forme d'oxide ou de sel, abandonne son oxigène qui, s'unissant intimement avec le virus syphilitique, ou avec la matière avec laquelle ce virus se trouve combiné, change par le fait même sa nature, le détruit et le rend inactif.

Si ces expériences se confirment, comme doit le désirer tout Médecin philosophe et ami de l'humanité, il s'ensuivra nécessairement que le mode de traitement des maladies syphilitiques deviendra à l'avenir extrêmement simple et facile, que le mercure sera rejetté de la pratique comme inutile ; qu'on pourra suppléer aux nombreuses compositions et préparations mercurielles par trois ou quatre préparations oxigenées (l'acide nitrique, l'acide citrique, l'acide muriatique oxigené, le muriate sur-oxigené de potasse), préparations d'autant plus à priser, que ces nouveaux remèdes ne produiront aucun des effets ou conséquences fâcheuses auxquelles le mercure est si sujet ; qu'ils pourront être administrés dans des cas où la maladie vénérienne se trouve compliquée avec d'autres affections qui contr'indiquent l'usage de ce minéral ; en un mot, qu'ils réuniront tous les avantages du mercure sans en présenter les inconvéniens et les dangers.